

**ABONNEMENT**  
**Saumur :**  
 En an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 En an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

**INSERTIONS**  
 Annonces, la ligne . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier ou révoquer  
 ces annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**  
**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 JUILLET

## UNE PLAIE RÉPUBLICAINE

La commission du budget se repose sur ses lauriers. Eprise des réformes économiques, elle a opéré, nous racontent ses admirateurs — bien rares toutefois — de nombreuses réductions sur les propositions du gouvernement.

Avant-hier encore, les feuilles ministérielles énuméraient avec fierté les économies réalisées — en principe seulement — sur le budget des travaux publics :

- 50,000 fr. sur le personnel de l'administration centrale ;
- 10,000 fr. sur le matériel ;
- 75,000 fr. sur le personnel des ponts et chaussées ;
- 3,000 fr. sur le matériel des mines ;
- 111,000 fr. sur le personnel attaché au service extraordinaire des ponts et chaussées ;
- 3,000 fr. affectés aux établissements thermaux appartenant à l'Etat ;
- 100,000 fr. sur les grosses réparations aux chaussées de routes nationales ;
- 100,000 fr. sur les travaux de défense contre les inondations.

Reste à savoir quelles réparations nécessaires — ultérieurement le manque d'entretien de nos routes nationales et à quelles pertes de nos routes nationales et à quelles pertes nous exposerons l'abandon des mesures préventives des inondations.

La commission du budget n'a cure. Il lui faut des économies qui ne fassent pas trop crier le personnel gouvernemental. Aussi est-elle fière d'avoir découvert 450 mille francs sur l'un des plus importants budgets dont le passif dépasse trois milliards !

Une note officielle nous apprend que la bonne volonté du gouvernement est à l'unisson de la bonne volonté de la commission du budget. M. Peytral, au dernier conseil tenu à l'Élysée, a prié ses collègues de réaliser dans leurs budgets respectifs le plus d'économies qu'il leur sera possible.

La plaisanterie est vraiment trop sortie. M. Peytral, en effet, demande à la commission du budget dix millions de plus que l'année dernière, rien que pour les pensions civiles et militaires.

Depuis dix ans, les commissions du budget proposent des réductions ; depuis les dernières élections générales, l'imposante minorité conservatrice a exigé que l'on mette un terme à l'accroissement des dépenses ; il s'est formé même, au sein de la Chambre, une majorité qui s'est ralliée au programme économique de la Droite. Non-seulement les ministres n'ont point tenu compte de ces réclamations, mais, grâce à des crédits supplémentaires, le chiffre colossal des dépenses a toujours été grossi.

Le gouvernement de la République porte, cette année, le chiffre des pensions civiles et militaires au total fantastique, mais bien réel, hélas ! de DEUX CENT DIX MILLIONS !

C'est l'une des plaies financières faites par la République à la fortune de la France. Calculez donc ce que coûte de travail, de peines, d'efforts aux populations laborieuses, le prélèvement annuel de ces deux cent dix millions sur les impôts, en faveur de fonctionnaires retraités. Il représente l'absorption de l'intérêt à 4 0/0 d'un capital supérieur à cinq milliards !

Et la République, trouvant que ces sacrifices imposés au pays ne sont sans doute point assez onéreux, invente, chaque année, de nouveaux pensionnés.

En 1886, les pensions aux victimes ou descendants des victimes de Décembre. En 1887, les pensions aux victimes de 1848 et à leur descendance ! Peut-être verrons-nous bientôt M. Félix Pyat demander à son tour des pensions pour les victimes de l'insurrection versaillaise ?

Le gouvernement de la République a grevé lourdement nos finances en mettant d'office à la retraite des milliers de fonctionnaires qui pouvaient rendre au pays de réels services et dont l'expérience administrative était autrement précieuse que l'ambition des recrues républicaines. A tout prix il fallait créer des places pour récompenser des ser-

vices électoraux. L'épuration ne suffisait point à satisfaire les appétits, on a multiplié les sinécures et les cumuls. Oui, les cumuls de pensions. C'est la France qui en fait l'aveu en ces termes :

« On cherche en ce moment quelques palliatifs, comme l'interdiction du cumul (car il y a les cumulards de pensions, comme il y a des cumulards de sinécures), l'élévation du taux des retenues et autres expédients, etc. Malheureusement, ce ne sont pas là des demi-mesures, ni même des quarts de mesures ; ce sont en tout cas des mesures insuffisantes.

« Ce qu'il y avait à faire, conclut ce journal républicain, ce serait une réforme radicale de l'administration, dont le point de départ serait une révision sévère des emplois publics et une diminution considérable du nombre des fonctionnaires. De nos jours, l'impôt fléchit littéralement sous le poids de la perception ; ce sont les fonctionnaires qui écrasent les budgets, et chaque année on crée des emplois nouveaux d'inspecteurs pour inspecter ces employés de la dernière heure. »

Longtemps la presse conservatrice a protesté contre l'extension du fonctionnarisme républicain, l'abus scandaleux des créations d'emploi. Qui se souvient de la fameuse organisation du récent ministère de l'agriculture où les chefs de bureaux étaient plus nombreux que les employés ?

Le gouvernement de la République n'a rien voulu entendre ; l'intérêt électoral fut le constant mobile de ses actes. Aujourd'hui, on pousse un cri de surprise devant la plaie béante des pensions. Faites des économies de 500,000 fr. au détriment de l'entretien des routes nationales ; le gouvernement vous réserve des surprises : dix petits millions à ajouter pour 1889 au budget des pensions ! Et chaque année la progression suivra son cours géométrique. Alors, Messieurs les contribuables, passez à la caisse pour solder la modeste note.

Pensions civiles et militaires pour 1889, ci.... 210 MILLIONS ! EDMOND ROBERT.

## LES DISCOURS DE M. CARNOT

C'est une triste besogne que d'avoir à apprécier les discours fuligineux et peu sincères que le Président Carnot a déversés sur la tête des populations qu'il a visitées dans son voyage à Vizille.

A Romans, répondant aux hommages officiels du curé-doyen de Saint-Bernard, il a dit : « Je suis heureux d'accepter les hommages du clergé de Romans, et je le remercie des sentiments de respect qu'il a exprimés pour le gouvernement d'aujourd'hui, parce qu'il est le gouvernement de tous. »

Oh ! que c'est vilain de mentir, monsieur Carnot ! Quand on a signalé son entrée au pouvoir par une déclaration de guerre à la Droite du Parlement, quand on abrite son insuffisance derrière la suffisance bouffie d'un Floquet, qui est certainement le plus grossier personnage des temps modernes, on peut exprimer son repentir en faisant appel à la concorde, à l'union de tous les Français, mais on ne vient pas déclarer, avec une légèreté coupable, que le gouvernement d'aujourd'hui est le gouvernement de tous !

Ce langage frise singulièrement l'impudence, et Floquet peut être fier d'avoir fait en Carnot le Petit an élève digne du maître.

Ailleurs, à Valence, M<sup>r</sup> l'évêque Cotton avait, avec beaucoup d'esprit et dans un langage dont la courtoisie n'exclut pas la fine critique, exprimé au Président de la République que si le gouvernement appliquait d'une manière encore plus complète la liberté et la fraternité pour tous, on n'en serait que plus heureux. »

Carnot, se sentant touché, a boudé et déclaré à l'évêque que le gouvernement appliquait toujours le principe de la tolérance dans la plus large mesure.

Ah ! la bonne plaisanterie, et comme l'évêque de Valence devait intérieurement hausser les épaules en entendant ce langage hypocrite et faux du Président de la République !

40 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA BARQUE ROUGE

Par CH. SAINT-MARTIN

### CHAPITRE VII

Le président des Pêcheurs-Réunis (Suite)

Barbot et Julienne dormaient peu cette nuit-là. Leurs rêves les emportaient au milieu de l'inondation et d'affreux cauchemars leur montraient la vallée couverte de noyés agitant leurs grands bras. A trois heures, le meunier se leva, mangea et but solidement, dit adieu à sa femme, et profitant des premières lueurs du jour, détacha le Brochet, et, saisissant ses rames, se dirigea vers la Loire.

La mère Barbot monta dans le moulin et ouvrit la plus haute lucarne pour suivre plus longtemps des yeux son époux dont elle admirait le courage.

Barbot était heureusement un très habile et très adroit marinier. Il sortit de la Vienne sans encombre, entra dans la Loire, lulla énergiquement contre le courant, longea la rive droite en s'aidant d'un long pic et parvint enfin le long de la levée près de la Croix-Rouge. Mais pour parcourir cet espace, il lui fallut de longues heures, tant à cause du courant, qu'à cause des madriers,

des planches et des troncs d'arbres que charriait le fleuve.

Le meunier ne crut pas prudent d'aller plus loin jusqu'à la Chapelle. Il craignit d'être emporté par la brèche et préféra attacher le Brochet aux pieux et aux boucles de fer de la levée.

Puis il sauta légèrement de son bateau sur la levée.

Alors un triste spectacle s'offrit aux yeux du meunier.

Partout des épaves de toute nature, arrachées à l'inondation, charrettes, bestiaux, fourrages, meubles, lits, liège, couvertures et jusqu'à des barriques de vin roulées sur les trottoirs ! Ça et là, quelques huttes formées avec des branchages et des meubles, de petits feux allumés pour réchauffer des enfants ou pour faire cuire des aliments, des toiles étendues en forme de tentes, un véritable campement de tziganes, et de tous côtés, à droite et à gauche, deux torrents de sombre couleur, qui roulaient parallèlement vers l'ouest.

L'étroite bande de terre, qui servait d'asile à tant de malheureux, paraissait comme un mince ruban déroulé au milieu des eaux.

Barbot sentit son cœur se fondre. La vue de tant de misères accrut encore sa résolution de secourir, autant qu'il le pourrait, tous ces malheureux, et le brave meunier distribua toutes ses provisions de bouche, pain, viandes et vin blanc

à tous ceux qui se trouvèrent près de lui.

On le remerciait, on lui serrait les mains, et lui pleurait d'attendrissement et de satisfaction.

A la fin, n'ayant plus que le café de Julienne à distribuer, il se dirigea vers une misérable hutte de toile auprès de laquelle pleurait une vieille femme.

— Qu'avez-vous, ma pauvre femme ? lui demanda doucement Barbot. Voulez-vous de ce café que j'ai apporté dans mon bateau ?

— Oh ! bien volontiers, s'écria la vieille avec joie. J'accepte avec reconnaissance, non pour moi, mais pour mes pauvres maîtresses qui sont là, toutes seules !

— Toutes seules !

— Oui, seules et malades, une surtout... Ah ! monsieur, puisque vous êtes si bon, venez à notre aide !

— Pourquoi vos maîtresses resteraient-elles ici ? s'écria Barbot, profondément ému. Qu'elles viennent avec moi, je les emmènerai au moulin de Candes.

— Oh ! monsieur, vous feriez cela ?

— Sans doute.

— Attendez-moi un instant, je vous prie ; je cours vite parler à ces dames.

La vieille, aussitôt au comble du bonheur, ouvrit la tente et apporta à ses maîtresses l'offre du meunier. L'une d'elles sortit et tendit en pleurant

sa main au père Barbot.

Elle était jeune et vêtue de blanc, comme une mariée. Son visage exprimait la souffrance et une longue angoisse.

Nos lecteurs l'ont déjà reconnue.

C'était Charlotte Marivaux, et la vieille fille qui avait accueilli avec tant d'empressement l'offre de Barbot, était Rosalie.

Charlotte introduisit aussitôt le meunier dans la tente et Barbot se trouva en face de M<sup>me</sup> Duparc, étendue sur une toile et couverte du manteau de la jeune fille. La pauvre femme tremblait de fièvre et ses joues creusées et pâles, ses yeux battus, indiquaient la gravité de son état. Le père Barbot s'approcha doucement d'elle et lui fit boire un peu de café.

— Prenez ce café, ma bonne dame, lui dit-il, il vous fortifiera en attendant que je vous emmène et que ma femme vous soigne comme il faut.

Quelques instants après, M<sup>me</sup> Duparc, Charlotte et Rosalie, reconfortées par le café et aussi par la présence et les encouragements du meunier, reprirent courage et purent raconter au père Barbot les épreuves qu'elles avaient supportées depuis vingt-quatre heures.

La veille, M<sup>me</sup> Duparc et Charlotte avaient longtemps cherché sur la levée Louis Duparc et les deux témoins, MM. Desplats et Paye, mais elles n'avaient pu les rencontrer et elles avaient

Innocent ou Tertufe, M. Carnot ne peut être que l'un ou l'autre. Nous pencherions pour l'innocence. Le successeur de M. Grévy est venu au monde hier, et il ignore absolument son histoire contemporaine toute pleine de l'hostilité de nos gouvernants à l'égard de la religion et du clergé. C'est un duel qui est depuis quelque temps engagé. Il pourrait bien ne pas finir si heureusement pour les adversaires de l'Eglise que pour le président du Conseil le duel Floquet-Boulangier.

## INFORMATIONS

### Une lettre du prince Victor Napoléon

Le prince Victor a reçu avant-hier, à Bruxelles, une adresse que les vice-présidents généraux des comités napoléoniens impérialistes avaient été chargés de lui faire parvenir au nom des Comités de Paris et de la banlieue, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

En réponse à cette adresse, le Prince a écrit la lettre suivante :

« Bruxelles, 25 juillet 1888.

Messieurs,

Je suis très touché des sentiments que vous m'exprimez au nom des Comités impérialistes de la Seine.

Nos Empereurs ont toujours été les défenseurs des droits du Peuple, et l'Empire a toujours trouvé, en lui, ses plus fidèles et ses plus dévoués partisans.

Les Assemblées parlementaires s'efforcent, en vain, de confisquer à leur profit la souveraineté nationale. Le peuple ne se laissera pas arracher le droit plébiscitaire qu'il tient des Napoléons.

Une Assemblée, quelle qu'elle soit, ne peut fonder un gouvernement en France. Au Peuple seul, librement et directement consulté, il appartient de dire sous quel régime il entend vivre.

Le réveil de l'idée plébiscitaire est un gage de salut pour le pays. Je tiens à vous remercier, vous tous qui, depuis dix-huit ans, combattez pour le triomphe de cette idée.

Seul, le Plébiscite peut rétablir l'union et la concorde entre tous les Français.

Croyez, messieurs, à mes meilleurs sentiments.

VICTOR NAPOLEON.

### LA GRÈVE DES TERRASSIERS

Avant-hier matin, les terrassiers se sont mis en grève. A neuf heures, plus de trois mille hommes se trouvaient réunis place de l'Hôtel-de-Ville. A neuf heures et demie, ils se sont rendus à la Bourse du travail. A deux heures, les délégués, nommés en assemblée, ont été reçus par le bureau du Conseil municipal auquel ils ont exposé leurs raisons.

La police a pris des mesures d'ordre contre lesquelles naturellement protestent les journaux radicaux.

### L'ŒUVRE DU CARDINAL LAVIGERIE

M. Jules Simon, dans le *Matin*, applaudit à la croisade prêchée par le cardinal Lavigerie contre les esclavagistes de l'Afrique centrale.

« Pourquoi les puissances ne s'associeraient-elles pas pour faire une sorte de petite armée internationale au service d'une noble cause, qui est la cause commune de tous les peuples civilisés ? Elles se sont partagé l'Afrique centrale. Leur honneur est enluché par ce qui s'y passe. Le roi des Belges a eu le premier la grande idée de civiliser ce monde inconnu. Voilà pour lui une occasion d'entrer dans son rôle en roi et en chevalier tout à la fois.

Ce serait un grand spectacle que de voir des peuples si tristement et si follement divisés, et sur le point d'en venir aux mains, faire trêve un instant à leurs querelles intestines pour tenir tête à ces pillards, à ces assassins, à ces incendiaires, à ces trafiquants de chair humaine qui déshonorent l'humanité. Qui sait si une grande œuvre accomplie en commun ne serait pas le meilleur chemin pour arriver à la paix générale ?

Le cardinal est là, qui compte 5,000 victimes par jour, 5,000 torturés, 5,000 assassinés ! La question est de savoir si nous préférons nos guerres impies à cette guerre bénie de Dieu et des hommes ! »

### LES COMMANDES A L'ÉTRANGER

On lit dans la France :

« La ville de Paris a comme fournisseur d'appareils électriques un sieur Ullmann. Or, cet Ullmann, électricien, boulevard Voltaire, à Paris, est né à Francfort-sur-le-Main, le 21 décembre 1855. Le journal spécial *l'Eclairage* nous fait de plus connaître qu'il a fait son service militaire en Allemagne, où il est actuellement officier de réserve d'artillerie.

Du reste, l'électricité est représentée à Paris par de nombreux étrangers.

Comme il importe que la ville et les établissements publics ne favorisent pas l'industrie étrangère au détriment de la nôtre, nous reviendrons sur cette question. Que nos électriciens allemands restent chez eux ou qu'en tout cas l'Etat ne les encourage point. »

L'attitude de M. J. Ferry, qui se reprend à espérer — quelle illusion ! — un retour de popularité, trouble la joie antiboulangiste de M. Clémenceau, furieux d'avoir vu admettre dans le cortège présidentiel l'homme qu'il a appelé un « accusé », mais dont il n'a pas le droit d'être le juge, car il a été trop souvent son complice.

Il paraît qu'en Extrême-Orient, les choses vont très mal. L'état sanitaire est mauvais, et le désordre administratif complet.

### UN CURÉ MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Le chef du gouvernement de la province de Québec, au Canada, M. Meroier, décoré récemment de la grande croix de Saint-Grégoire-le-Grand, vient de nommer ministre de l'agriculture M. le curé Labelle, qui s'est beaucoup occupé de la colonisation du Canada.

Ce choix, qui vaut bien celui de M. Vielle, fait honneur aux Français du Canada.

### L'OURAGAN DE NANCY

On télégraphie de cette ville que mercredi, entre cinq et six heures et demie, un ouragan terrible a sévi sur Nancy et les campagnes voisines.

A Nancy, la circulation a été interrompue, et de nombreux dégâts sont à constater.

## ÉTRANGER

Les démêlés de l'Allemagne et de l'Angleterre sont intéressants à suivre.

Après les nouvelles communiquées ces derniers jours sur l'accueil fait à l'envoyé spécial de l'empereur Guillaume, la *Gazette de Cologne* confirme la réception singulière faite par la reine Victoria au général Winterfeld. Le prince de Galles aurait même refusé de le recevoir officiellement.

Le comte de Munster, envoyé depuis auprès de la Reine, n'aurait pu encore être accueilli lui-même.

Les rapports entre les deux cours sont extrêmement tendus. Le comte Herbert de Rismarck, qui est attendu à Londres, est chargé d'une mission auprès de lord Salisbury, à qui il demandera d'intervenir auprès de la Reine, car il est bien probable qu'elle refusera de le recevoir.

Quant à l'impératrice Victoria, la vauve de Frédéric III est, si l'on en croit les avis de Berlin, dans une position de plus en plus triste.

Elle n'ira pas, dit-on, à Florence, comme on l'avait annoncé. Des agents de la police la surveillent et l'empêcheraient au besoin de partir.

Depuis la publication des pièces contre le docteur Mackensie, le langage d'une certaine presse officieuse dépasse en inconvenance tout ce qu'on peut imaginer. On se demande comment on peut à ce point manquer de tact.

La responsabilité de ces faits remonte d'ailleurs très haut : cette publication a été spontanément ordonnée par l'Empereur et n'est pas le seul scandale en perspective. Les reptiles s'acharnent après l'impératrice. Bientôt on assistera à une campagne ayant pour but d'insinuer que le trésor de famille, laissé par Guillaume à Frédéric, a considérablement diminué depuis un mois.

C'est l'Empereur qui aurait fait cette découverte. Il aurait été de 50 millions de marks et on aurait trouvé que 35 millions. Les reptiles vont dire que Victoria a simplement fait une réserve de 15 millions qu'elle aurait déposés à la Banque de Londres. Ils diront qu'après la crise du mois d'avril,

son mari lui avait donné une procuration sur sa fortune, qu'elle en aurait abusé, et que, pour se couvrir, elle aurait obtenu de Frédéric, dans ses derniers jours, le 4<sup>e</sup> millions à son gré.

Sans chercher à démêler le vrai du faux, il est intéressant de noter au passage tous ce qui se produit à l'occasion des difficultés entre l'empereur Guillaume et sa mère.

## LES PAPIERS DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

On a eu beau entourer le château de Friedrichskron d'une quintuple chaîne de sentinelles, on a eu beau essayer de faire le silence autour de tout ce qui s'y est passé et de ce qui s'y passe encore, la vérité finit par se faire jour et on croit savoir, à l'heure qu'il est, à quoi s'en tenir sur la fameuse affaire des papiers réclamés par l'Etat prussien.

Il s'agit non pas de rapports militaires ou diplomatiques, mais bien des Mémoires de l'empereur Frédéric. Pendant trente années de sa vie, Frédéric III a écrit tous les jours une relation de ses faits et gestes. Ce manuscrit forme trente volumes, tous de 500 pages in-folio, et fermés à l'aide d'une serrure dont le souverain portait la clef à la chaîne de sa montre. On connaissait dans la famille royale ces Mémoires, et à peine Frédéric III était-il mort, que le chancelier demandait qu'on les déposât aux archives de la famille royale.

L'impératrice Victoria refusa de les livrer, et comme on insistait, elle répondit que le manuscrit était en Angleterre et qu'il y avait été envoyé sur la demande de l'empereur Frédéric lui-même. Et comme on revenait à la charge, elle répondit que l'Empereur avait toujours désiré que ce journal de sa vie fût publié et qu'elle le publierait.

Devant l'impossibilité de avoir le fameux manuscrit, on s'est incliné et on ne discute plus maintenant que sur l'opportunité de la publication et sur les passages qu'il serait bon de couper.

Sur ces deux questions, l'impératrice Victoria déclare être libre de faire ce que bon lui semble, qu'elle ne publiera rien avant quelques années et que ses sentiments sauront la guider dans le choix des chapitres à livrer au public.

L'affaire en est là. On attend le retour de l'empereur Guillaume pour savoir quelle tournure elle pourra encore prendre. Mais il faut avouer que l'on a, dans la famille impériale et royale, une singulière façon de comprendre le respect dû aux morts. Il paraît que Frédéric III ne goûtera jamais dans la tombe ce repos qu'il aimait tant pendant sa vie. (Figure.)

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Obsèques de M. Salinés

Les obsèques du regretté chef de gare de l'Etat, M. Salinés, ont eu lieu hier, à 3 heures 1/2, à l'église de Nantilly. Sept à huit cents personnes ont formé le cortège, et dans cette foule nous avons remarqué M. le sous-préfet de Saumur, M. le général Danloux, M. Maxwell, procureur de la République, M. Combier, maire, M. Liénard, adjoint, grand nombre de conseillers municipaux, M. le capitaine de gendarmerie, les chefs de service et les employés des diverses administrations.

La Compagnie d'Orléans était représentée par M. Bacus, chef des gares de Saumur-Orléans, entouré de MM. Duchez et Faraut, sous-chefs, de M. Grillet, inspecteur, de M. Lasserré, contrôleur, et de tout le personnel que le service laissait libre.

Les gares de Brézé, Montreuil-Bellay, Thouars, avaient envoyé des délégués, ainsi que les gares de Vivy, Verrières, Château-la-Vallière, Ruillé, Château-du-Loir, Courtaillé, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Coupan, chef du mouvement, représentant l'Administration supérieure, Camille, inspecteur principal de l'Etat, Bacus, chef des gares de Saumur, Olival, commissaire de surveillance administrative, Diolot, Landré, Polydor et Boudet, inspecteurs des chemins de fer de l'Etat.

Le deuil était conduit par M. Salinés fils, assisté de M. Bley, entrepreneur, parent du

fini par se perdre tout à fait dans la foule agitée qui se pressait autour d'elles. Elles avaient plus d'une fois failli périr sous les charrettes, sous les coups des bestiaux effrayés, ou être précipitées dans le fleuve par les gens affolés qui cherchaient, eux aussi, leurs fils, leurs parents, leurs amis.

Elles avaient fini par se réfugier dans un angle de la levée, derrière une borne, d'où elles avaient pu assister toute la journée au plus navrant spectacle qu'il soit possible d'imaginer.

Malheureusement il pleuvait et elles n'avaient rien pour se couvrir.

Charlotte vit bientôt M<sup>me</sup> Duparc grelotter et pâlir, et ne craignant rien pour elle, elle enleva le manteau qui recouvrait sa robe blanche et le mit sur les épaules de sa compagne, en dépit des résistances de celle-ci.

Ce mouvement généreux les sauva l'une et l'autre, car la robe blanche attira presque aussitôt l'attention du sous-préfet qui passait pour distribuer des secours, et qui, étonné de voir une jeune fille en pareil costume, s'approche d'elle, l'interrogea avec bonté et lui fit remettre du pain et du vin en attendant qu'un bateau pût emmener les deux femmes à Saumur. Puis, quelques hommes du voisinage, installés depuis quelques heures avec tout leur mobilier, construisirent pour elle une sorte de tente grossière sous laquelle

Charlotte et M<sup>me</sup> Duparc se mirent à l'abri.

Vers le soir, Charlotte sortit seule de sa retraite et fit de nouveau quelques pas sur la levée. Tous les bateaux étaient depuis longtemps partis et la foule était déjà moins nombreuse. La jeune fille regardait avidement de tous côtés pour apercevoir son fiancé et ceux qui devaient être les témoins de son mariage et avec lesquels elle était venue sur la levée, mais elle ne voyait que des figures étrangères lorsque tout à coup Rosalie s'était jetée dans ses bras en poussant de grands cris.

— Enfin, vous voilà, mademoiselle Charlotte ! Je vous croyais morte depuis ce matin ! M<sup>me</sup> Rosa est-elle avec vous ?

— Non, Rosalie, je suis seule avec M<sup>me</sup> Duparc, sous cette tente.

— Seule ! Et ces messieurs, votre fiancé, vos témoins, maître Ducorail ?

— J'ignore ce qu'ils sont devenus. Nous avons perdu MM. Pays et Desplats en arrivant à la levée et je n'ai point vu M. Louis.

— Ah ! mon Dieu ! pourvu qu'il ne lui soit pas arrivé malheur ! pourvu surtout que ma chère maîtresse soit sauvée !

— Elle est restée avec MM. Beudrillard et Lheureux et avec mon fiancé. Ils ont dû vailler sur elle, ma bonne Rosalie.

— Sans doute, mais qu'allez-vous faire vous-

même, qu'allez-vous devenir ici ?

— Nous attendons qu'on vienne nous délivrer et nous ne voulons pas nous éloigner davantage. Et vous, Rosalie ?

— Moi, je vous cherchais, ainsi que ma maîtresse.

— Vous n'avez point d'asile ?

— Non. Je ne connais personne et vous savez bien que je n'ai pas d'autre demeure que celle de votre tante depuis vingt-cinq ans.

— Venez avec nous, Rosalie. Nous attendons ensemble et nous prions Dieu de nous sauver promptement.

La vieille fille avait accepté avec reconnaissance l'offre de Charlotte et s'était aussitôt rendue auprès de M<sup>me</sup> Duparc.

Sur ces entrefaites la nuit était venue, nuit horrible, pendant laquelle le vent n'avait cessé de mugir, le tonnerre de gronder et la pluie de tomber, sauf en de rares intervalles pendant lesquels la lune éclairait, comme un lugubre tableau, les flots qui roulaient à droite et à gauche et les inondés qui erraient et s'appelaient en pleurant.

(A suivre.)

défunt, et de M. Prévost, agent-voyer en chef de la Vendée, ami de la famille. Il était suivi de tout le personnel de la gare de Saumur, de MM. Gaullier du Marais, Decoux, Cochet-Dubelle, Girard, Tature, Bouquet, inspecteurs de Chartres, Montoire, Angers, Loudun, Thouars et Tours, ainsi que de MM. Duplessy, chef de gare de Nantes-Etat, Dubois, chef de gare de Courtilain, Bourin, chef de gare de Montreuil-Bellay, de MM. Lamotte et Roy, sous-chefs de gare de La Roche-sur-Yon, de M. Sargel, chef de dépôt de Thouars, et du chef de dépôt de Loudun.

Derrière le char funèbre, des hommes d'équipe des gares de Saumur-Etat, Nantilly, Saumur-Orléans, Thouars, Montreuil, portaient de magnifiques couronnes, bouquets, croix en fleurs, précieux témoignages d'estime et de sympathie d'un nombreux personnel qui avait été appelé à apprécier le chef dont tous déplorait la mort prématurée.

L'Ecole de cavalerie était également représentée et avait envoyé une magnifique couronne.

Ce sentiment était également celui de ses chefs hiérarchiques et aussi de toute la population de Saumur, largement représentée autour de ce cercueil.

Deux de nos concitoyens ont également offert des couronnes : M. Carichou, rédacteur de l'*Idée Moderne*, et M. Rossat, voisin et juste appréciateur des qualités de M. Salinié.

Après les prières religieuses que le mort avait réclamées avec une foi bien vive et qui a édifié les personnes qui ont pu en être témoins, le cortège s'est dirigé vers la gare de l'Etat, et le corps a été placé dans un fourgon pour être emmené à Laurettes, arrondissement de Figeac (Lot), pays de M. Salinié et de sa famille.

Avant de quitter ces rives, M. Cuny, inspecteur principal des chemins de fer de l'Etat, a dit un dernier adieu à M. Salinié. En quelques mots improvisés, entrecoupés maintes fois par les sentiments d'une émotion bien vive, M. Cuny a rappelé la grandeur d'âme du défunt, son esprit juste, conciliant, l'estime dont il jouissait dans l'administration et dans toutes les localités où il a passé, heureux d'en retrouver la confirmation dans le cortège imposant d'amis qu'il trouvait réunis pour lui rendre les derniers devoirs.

Après M. Cuny, M. Coupau a également pris la parole pour apporter son tribut d'éloges et de sympathie à celui qui laissait une famille si cruellement affligée. M. Coupau a rappelé qu'il existait une véritable solidarité entre les fonctionnaires des services centraux et les agents des services actifs, et, étendant cette théorie, il a démontré que M. Salinié l'avait toujours appliquée au personnel qu'il dirigeait par des marques d'intérêt pour tout ce qui concernait le bien-être de ses sous-agents.

M. Félix, ami de l'infortuné Salinié, désigné pour le remplacer par intérim à Saumur, lui a donné un dernier témoignage d'affection en rappelant en ces termes combien son ami s'était distingué dans le service par son intelligence, son zèle et son esprit de dévouement :

« Au nom de vous tous, Mesdames et Messieurs, et au nom de toutes les personnes qui l'ont connu, je viens rendre un suprême et dernier hommage à notre brave et loyal ami Salinié.

« La foule nombreuse d'amis, composée des employés de la Compagnie du chemin de fer de l'Etat et de la Compagnie d'Orléans, s'est réunie pour rendre à l'infortuné Salinié les derniers devoirs.

« Son caractère doux, serviable, bienveillant, lui avait acquis, dès son arrivée à Saumur, les sympathies de tous, soit du personnel du chemin de fer de l'Etat, du personnel de la Compagnie d'Orléans et de ceux qui avaient été en relation avec lui.

« Les circonstances tragiques dans lesquelles il a trouvé la mort, son héroïque conduite et son abnégation pendant les dernières heures de sa vie, nous l'ont rendu plus cher encore et fait resserrer les liens de tous ceux qui l'ont connu.

« Certes, si une consolation pouvait être apportée à une si grande douleur, la famille la trouverait dans cet hommage général rendu à la mémoire de la victime du 23 juillet.

« Les employés qui servaient sous ses ordres rappellent l'activité qu'avait dé-

ployée leur chef en 1887, lors des grandes manœuvres.

« Par son intelligence et sa prévoyance, il a su pourvoir à tous les besoins du service et satisfaire cependant aux nécessités d'une telle concentration d'hommes dans notre région.

« L'état-major des deux corps d'armée et les membres des missions étrangères lui en avaient exprimé publiquement leurs félicitations.

« Dans une autre circonstance, son sang-froid et son dévouement avaient été remarqués.

« En 1886, étant chef de gare à Luçon, M. Salinié se précipita sur un voyageur qui se tenait sur la voie au moment où un train arrivait sur lui. Le saisir, le renverser dans l'entre-voie fut l'affaire d'une seconde. Il n'était que temps : le voyageur avait échappé à une mort terrible, et son sauveur, M. Salinié, avait couru le plus grand danger, car il fut heurté par la locomotive qu'il n'avait pas eu le temps d'éviter.

« Devant tant d'héroïsme et de courage, ne paraît-il pas juste que Dieu, qu'il aimait tant, dut le protéger et l'arracher à une mort aussi cruelle ; dans sa Providence, il en a jugé autrement.

« Soumettons-nous : il ne nous reste plus qu'à pleurer notre cher Salinié dont la mémoire restera à jamais gravée dans nos cœurs.

« Adieu, cher et regretté Salinié ; pour nous, vous n'aurez pas cessé de vivre.

« Adieu ! Adieu ! »

Nous nous faisons l'interprète de la famille et des amis personnels du défunt en remerciant sincèrement tous ceux qui ont bien voulu accompagner M. Salinié à sa dernière demeure et lui donner ainsi une preuve de l'estime qu'ils lui témoignaient.

#### LES TRAMWAYS SAUMUROIS

Le Ralliement d'Angers a été informé de Saumur que des démarches pressantes ont été faites, ces jours-ci, près de M. l'Ingénieur en chef du département pour obtenir de ce fonctionnaire la réception du tramway et l'autorisation d'exploiter.

« Mais jusqu'à présent, M. Alard n'a pas pensé pouvoir assumer la responsabilité d'un avis favorable ; et l'exploitation est toujours ajournée, M. le préfet ne pouvant dans ces conditions autoriser le concessionnaire à ouvrir sa ligne au public. »

Nous comprenons fort bien la résistance de M. Alard. Il est un fait patent : sur un long parcours la voie est établie tout-à-fait en dehors des prescriptions du cahier des charges, et certes M. l'Ingénieur du département résistera à toute sollicitation et pression, et préférera aller à Lorient rejoindre le substitut de Carcassonne plutôt que d'approuver un travail dont le ministre lui a confié la surveillance, et dont les plus incompétents constatent les côtés défectueux et les manquements au cahier des charges.

Depuis lundi on pouvait croire que les travaux du tramway étaient complets. Les locomotives étaient rentrées à la remise, les ouvriers allaient et venaient. Les uns maugréaient ; les autres, plus philosophes, rigolaient. On eut dit qu'ils attendaient la fête de l'inauguration.

Il n'en était rien. Après cinq jours de repos, les chantiers ont été repris ce matin, un train de balast a traversé la ville se rendant sur la route de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Voilà tout de même une entreprise qui mène les choses rondement !

CLASSE DE 1887. — Le ministre de la guerre a pris les dispositions suivantes en ce qui concerne la classe 1887.

Le contingent entier sera appelé pour cinq ans, sauf 25,000 hommes qui formeront une deuxième portion du contingent et, suivant le mode adopté déjà par le général Ferron, pourront être retenus de une à trois années. Les conscrits de la première portion rejoindront leur corps le 14 novembre et ceux de la seconde portion le 15 du même mois.

LES INSPECTIONS A L'IMPROVISTE. — Les inspections à date fixe vont être supprimées. Le ministre a décidé qu'elles seraient passées désormais à l'improviste.

Cette innovation sera mise en pratique dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

ANGERS. — Un pontonnier assassin. — Un soldat du 2<sup>e</sup> régiment de pontonniers, Emile Bulot, âgé de 23 ans, était allé chez ses parents à Sainte-Suzanne en permission.

Samedi dernier, il alla trouver François Beaudoin, horigneur à Evron, vieillard de 75 ans, pour se faire guérir d'une maladie. Bulot se croyait ensorcelé. Sur le refus du vieillard, il tira un couteau de sa poche et en porta 7 coups au malheureux Beaudoin qui expira presque aussitôt.

Le meurtrier a été arrêté et conduit à la prison de Laval. Inutile de dire qu'il ne jouit pas de ses facultés mentales.

Une boulangerie à bon marché. — Les employés des chemins de fer viennent d'établir, pour eux, une boulangerie, boulevard Moirin, à Angers. Le pain de 3 kilos coûte 15 centimes moins cher que chez les boulangers de la ville. Actuellement, il est vendu 85 centimes.

#### LE DÉPART DU 12<sup>e</sup> CUIRASSIERS

Beaucoup savent déjà que le départ du 12<sup>e</sup> régiment de cuirassiers est fixé au mercredi 4<sup>e</sup> août, mais ce qu'on ignore généralement, dit le *Patriote*, c'est la façon dont s'effectuera le voyage d'Angers à Lunéville, qui servira désormais de garnison à ce régiment.

Le voyage se fera par étapes et, si nous sommes bien informés, durera vingt-trois jours.

Ceci dit pour ce qui concerne les hommes montés.

Mais au 12<sup>e</sup> cuirassiers, régiment de cavalerie s'il en fut, il y a pourtant un certain nombre d'hommes, — précisons, plus d'un cent même, — qui manquent complètement de ce qui constitue précisément le cavalier, c'est-à-dire de chevaux.

Aussi, ces derniers feront le voyage *ad pedes*, comme de vulgaires fantassins.

A cet effet, depuis un mois environ, ces cavaliers démontés sont assujettis à des marches journalières avec sac au dos pour les assouplir aux longues et prochaines étapes.

Le voyage durera un peu plus longtemps pour les cavaliers-fantassins. On compte environ un mois.

#### Après le Baccalauréat

Nous recommandons vivement aux parents dont les fils vont à Paris suivre les cours des Ecoles de Droit, de Médecine, des Mines, etc., le Cercle catholique des Etudiants de Paris (Cercle du Luxembourg), 18, rue du Luxembourg.

Fondé par M. Baluze, cet homme vénérable, dont la perte récente a été un deuil pour toutes les œuvres chrétiennes, le Cercle du Luxembourg a pris cette année une nouvelle importance sous la direction de M. B. Terrat, le juriconsulte bien connu, et de M. l'abbé Fonsagrives, fils de l'éminent et regretté docteur de ce nom.

Grâce au dévouement des amis de cette association, la cotisation est devenue des plus modestes. Plus que jamais, en effet, la nécessité d'une telle œuvre s'impose, ainsi que l'a fait justement remarquer M<sup>r</sup> d'Hulst dans une récente brochure (1). « L'aumônier, écrit cet éminent prélat, demeure au Cercle, et, de concert avec le Président, étend sa sollicitude sur tout les intérêts moraux, intellectuels et matériels des étudiants... La maison construite exprès pour cette destination, contient un salon de lecture où l'on trouve des journaux et des revues, une salle de travail, une bibliothèque, des salles de jeux, une grande salle de séances où, tour à tour, la musique, la littérature, l'art dramatique, des joutes oratoires offrent aux loisirs des étudiants le plus agréable emploi. Une conférence littéraire connue sous le nom de Conférence Ozanam, une conférence d'enseignement mutuel spéciale aux étudiants en médecine, complètent l'ensemble des ressources propres au Cercle, sans parler des séances pleines d'intérêt où ils trouvent le meilleur accueil dans les réunions hebdomadaires du Salon des Œuvres. »

Se tenant absolument en dehors de tout parti politique et restant exclusivement catholique, le Cercle est en même temps ouvert aux jeunes gens qui suivent les cours des Facultés catholiques ou des Facultés de l'Etat. Ils y sont reçus au même titre et avec la même bienveillance.

A côté de deux conférences de Saint-Vincent de Paul, formées par des étudiants, se tient une conférence exclusivement composée de lycéens internes, qui se réunissent le dimanche matin, au Cercle même, 18, rue du Luxembourg.

Nous engageons fortement les parents à adresser leurs enfants à M. l'aumônier du Cercle, non pas huit jours, non pas même trois jours après leur arrivée, mais dès le jour même de leur arrivée à Paris. Presque toujours en effet ce sont les premières heures qui décident de la conduite à venir du jeune homme. Si on lui parle du Cercle quand sa vie est déjà organisée d'une autre façon, il est trop tard. Est-il nécessaire d'insister sur les avantages qu'offrira au point de vue du choix du logement ou de la pension les conseils de M. l'aumônier ? — Nous ne le croyons point et tous les parents chrétiens seront de notre avis.

(1) *Après le Baccalauréat* : Lettre aux Etudiants catholiques, par M<sup>r</sup> d'Hulst. Paris, imprimerie F. Levé.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 juillet.

Les tendances du marché sont toujours très favorables. Le 3 0/0 fait 83.70 ; le 4 1/2 0/0 106.97. Le Crédit Foncier cote 1.420, action non estampillée, et 1.358 action estampillée. Les diverses obligations foncières et communales maintiennent leurs cours précédents avec un bon courant d'affaires au comptant. Les capitaux se porteront facilement sur ces valeurs qui offrent aux placements de l'épargne une base d'une grande stabilité.

Le 7 août prochain, aura lieu par les soins du Crédit Foncier l'émission des Bons à Lots dont le produit est destiné à venir en aide aux populations de l'Algérie. Elle portera sur 150,000 bons, émis à 100 fr. et payables : 20 fr. en souscrivant ; 30 fr. à la répartition ; 50 fr. du 10 au 20 octobre 1888.

La Société Générale reste fermée à 455.

Les Dépôts et Comptes Courants s'avancent à 602. La Banque d'Escompte se traite à 470.

Les obligations des Immeubles de France sont à 387. Le prochain tirage des obligations à rembourser à 1,000 fr. aura lieu le 10 septembre. Ces tirages ne peuvent manquer de déterminer un mouvement ascendant de la valeur jusqu'à ce qu'elle atteigne les cours du titre similaire de la Banque hypothécaire qui est à 498.75.

L'action de Pacama s'inscrit à 292.

Les Métaux clôturent à 812.50.

La Société des Ardoisiers de la Forêt à Combrée (Maine-et-Loire) a eu dernièrement son assemblée générale. Grâce à ses nouveaux systèmes d'exploitation, la production des ardoises qui en 1885 atteignait 4 millions pour toute l'année, s'est élevée pour le 1<sup>er</sup> semestre de 1888 à plus de dix millions. D'où la conséquence que chaque mille d'ardoises vendu laissant un bénéfice de 8 fr. 80, les bénéfices de l'exercice courant dépasseront 180,000 francs. Ajoutons que les filons de cette société évalués à un minimum de 9 millions de mètres cubes représentent une valeur industrielle de plus de 50 millions de francs.

La Compagnie Transatlantique est à 527.50.

Les actions de Patrimoine sont demandées à 75 et 80 fr. Ces cours ne sont évidemment pas en rapport avec la valeur réelle des titres. L'excellente situation de la Compagnie justifierait une hausse que tout fait prévoir et qui s'annonce comme prochaine.

Nos chemins de fer sont à leurs meilleurs cours.

#### Dernières Nouvelles

##### Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 27 juillet, 1 h. soir.

L'incident de Massouah prend des proportions graves. M. Crispien vient de donner l'ordre au général commandant de suspendre toutes relations avec le consul français, sous prétexte qu'il n'a pas encore revêtu l'exequatur.

Les journaux officieux italiens recommencent leur campagne contre la France.

Le comité boulangiste attend le retour de M. Laguerre, actuellement à Alger, pour décider si le général posera sa candidature simultanément dans le Nord, la Charente-Inférieure et la Somme où deux candidats révisionnistes sont patronnés.

#### Théâtre de Saumur

TOURNÉES ARTISTIQUES. — M. MARQUET, directeur.

LUNDI 30 Juillet 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

AVEC LE CONCOURS DE

M. MARCEL MARQUET, de l'Odéon ; M<sup>me</sup> SAMARY, de l'Odéon ; M. DEGEORGE, de l'Odéon ; M. VERET, de Cluny ; M<sup>lle</sup> S. REVYL, du Gymnase ; M. DARAGAN, du Vaudeville.

Le grand succès de cet hiver au théâtre de l'Odéon

#### L'AVEU

Pièce en 1 acte, en prose,

de M<sup>me</sup> SARAH BERNHARDT.

M. Marcel MARQUET jouera le rôle du général de Roca qu'il a créé à l'Odéon.

#### Mademoiselle de la Seiglière

Comédie en 4 actes, de M. JULES SANDEAU,

de l'Académie française.

M. Marcel MARQUET jouera le rôle de Destournelle.

ORDRE : 1. M<sup>lle</sup> de la Seiglière. — 2. L'aveu.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU, Successeur.

#### LESSIVE PHÉNIX

Indispensable dans tous les ménages.

Le paquet de 1 kilogramme, 0 fr. 40

PAUL GODRET, propriétaire-gérant.

Etude de M. DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

**A VENDRE IMMEUBLES**

Commune de Saint-Martin-de-la-Place

I. — Maison, bien située, au bourg, servant d'hôtel, portant pour enseigne « Hôtel du Cheval Blanc », tenu par M. et M<sup>me</sup> BRUGNARD.

II. — Terres et Prés, d'une contenance de 4 hectares 27 ares. S'adresser au notaire.

Etude de M. COURTOIS, ancien notaire, commissaire-priseur à Angers.

Le samedi 4 août 1888, à 3 heures de relevée,

Il sera, par le ministère dudit M. Courtois, à Angers, sur le quai, en face le café du Commerce, procédé à la vente aux enchères publiques

**D'un Canot à vapeur**

Forcé 2 chevaux, longueur 8 mètres, largeur 1 mètre 75 centimètres, quille et carène en chêne, hélice de rechange.

Au comptant, 10 0/0 en sus.

Etude de M. PASQUIER, notaire à Montsoreau.

**A VENDRE LE**

**MOULIN A VENT De la Perruche**

A Montsoreau,

Dans une belle position, garni de deux pièces de meules et tous accessoires en parfait état.

Bâtiments d'habitation et de service, cave, cour, jardin et vigne.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser audit M. PASQUIER.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

**A Vendre ou à Louer MAISON**

Située à Saumur, rue des Pâiens, n° 26.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

Etude de M. BRAC, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 juin 1889,

**DEUX MAISONS DE COMMERCE**

L'une, rue d'Orléans, 44; l'autre, rue de la Tonnelles, 20.

S'adresser au propriétaire, M. REYNEAU, rue d'Orléans, 41, et à M. BRAC, notaire.

Etude de M. BEUROIS, notaire à Restigné (Indre-et-Loire).

**A VENDRE**

Dans le canton de Langeais (Indre-et-Loire)

**BELLE PROPRIÉTÉ**

DE PRODUIT ET D'AGRÉMENT

Comprenant Chalet, Ferme et Moulin, le tout d'une contenance de 84 hectares en Terre, Prés, Vignes, Sapières, Tailis et Landes.

Chasse très giboyeuse; Pêche.

S'adresser, pour traiter, à M. BEUROIS, notaire à Restigné.

**TRÈS VASTE MAISON**

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVRE et HATTAT, place du Roi-René.

**A LOUER PRÉSENTMENT**

**APPARTEMENT**

Au 1<sup>er</sup> étage,

Situé place Saint-Michel, n° 1, et quai de Limoges, n° 38.

S'adresser à M. RUSSON, épicier, quai de Limoges, n° 38.

**AVIS M. NEVEU Raphaël,** courtier en vins à Saint-Hilaire-Saint-Florent, fait savoir à Messieurs les Propriétaires qu'il a à vendre plusieurs milliers de fûtailles fraîches vides à des prix avantageux.

**A LOUER PRÉSENTMENT**

**GRAND GRENIER Carrelé**

S'adresser à M. MATIGNON, rue de la Gris.

UN JEUNE HOMME de 15 ans demande une place.

S'adresser au bureau du journal.

**L'ARMÉE TERRITORIALE**

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois . . . . . 7 fr.

Un an . . . . . 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

**VICHY**

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

**Couronnes Funéraires en tous Genres**  
**SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL**  
 ANCIENNE MAISON CUPIT  
**COCHET-CHAILLOUX**  
 Successeur  
 20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR  
 Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement  
 Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.  
**ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES**  
 Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**  
**HENRI EICHE**  
 Représentant de la maison GAVEAU  
 8, rue Saint-Jean, Saumur.  
 M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).  
 Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

**6 MILLIONS**  
 DISPONIBLES POUR PLACEMENTS  
 Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX  
 Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.  
 Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue La Fayette, PARIS  
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CACAO VAN HOUTEN** **PUR Soluble**  
 remplaçant avantageusement  
**TOUS LES CHOCOLATS**  
 Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40  
 Méfiez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.  
 Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.  
 Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelles; IMBERT et FILS 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT									
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX					BORDEAUX — SAUMUR — PARIS				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25			
Chartres	6 4		9 6	9 33	2 53	9 14	1 33		
Chât.-d-Loir.	10 34		13 10	1 52	6 34	12 28	4 49		
Noyant-Méon.	11 39		13 54	3 9	7 38	1 13	5 41		
Liniers-Bou.	11 39			3 21	7 47		6 3		
Vernantes	11 53			3 36	7 59		6 3		
Blou	13 5			3 48	8 11		6 13		
Vivry	13 15			3 59	8 20		6 23		
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48	6 42		
(départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54	6 48		
Nantilly (arr.)	12 41			4 22	8 41		7		
SAUMUR (Etat) (arr.)	12 41			4 22	8 41		7		
(départ.)	12 41		8 31	10 37			6 50		
Nantilly (départ.)	12 41		8 37	10 44			7 8		
Chacé-Varr.	12 41		8 48	10 52			7 9		
Brézé s.-Cyr.	12 41		9 9	11 1			7 17		
Montreuil	12 41		9 19	11 24			7 29		
Thouars	12 41		11 57	2 34	5 33	9 38	2 41	8	
Niort	12 41		3 58	4 24	7 59		4 33	10 27	
Saintes	12 41			6 28	11 05		6 14	3 8	
Bordeaux	12 41			9 19	3 36		9 03	4 54	

  

LIGNE D'ORLÉANS									
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS					PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES				
STATIONS	Diréc. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	STATIONS	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Diréc. mixte
Nantes	11 55		5 10	8 40	12 07	3 10	7 35		
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 35		
La Ménitré	2 52	7 10	9 09	11 59	3 42	6 16	10 01		
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 52	6 25			
St-Clément		7 26		12 14	3 59	6 32			
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 39			
Saumur (a.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7 10	10 30		
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7 10	10 30		
Vareannes		8 05	9 48	12 54	4 45	7 13			
Port-Boulet	3 58	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 49		
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 48	8 09	11 18		
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 54	11 48		
Paris	10 39		3 06	8 2	3 35	4 01	5 07		

  

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON									
SAUMUR — PORT-BOULET					SAUMUR — BOURGUEIL				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir
Saumur	7 59	9 27	4 31	5 59	Saumur	7 46	9 14	4 31	5 59
Port-Boulet	8 40	12 18	6 50	8 18	Port-Boulet	8 56	12 30	6 49	8 17
Chinon	9 04	12 50	7 14	8 42	Chinon	9 07	12 39	7	8 26

  

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS									
POITIERS MONTREUIL DOUÉ					ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir
Poitiers	6 5	8 45	12 50	6 15	Angers	4 40	7 30	11 48	5 57
Moncontour	7 41	13 48	2 27	8 22	Martigné	6 1	8 26	11 13	7 42
Loudun	8 12	14 38	3 4	9 24	Doué	6 24	8 57	11 54	8 12
Montreuil (a.)	9 21	15 48	4 38	10 24	Baugé	6 30	9 07	12 16	8 21
(départ.)	9 29	16 29	5 9	10 30	le Vaudelnay	6 37	9 16	12 24	8 31
le Vaudelnay	9 40	16 48	5 10	10 41	Montreuil (a.)	6 46	9 26	12 48	8 41
Baugé	9 50	17 00	5 19	10 53	(départ.)	7 36	1 26	13 9	9 14
Doué	9 57	17 08	5 26	11 1	Loudun	8 24	1 14	13 10	9 14
Martigné	10 17	17 5	5 48	11 24	Moncontour	8 55	6 8	13 29	10 18
Angers	11 45	9 50	7 10		Poitiers	10 33	10 46	5 12	16

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.